



Vers le milieu des années 60, les signes d'une amélioration nette et continue des conditions sociales et économiques des Indiens se sont manifestés. Les services de santé ont été améliorés et un nombre beaucoup plus grand d'enfants indiens ont eu accès à l'enseignement aux niveaux élémentaire, secondaire et postsecondaire. En outre, vers la fin des années 60, les Indiens avaient obtenu tous les droits politiques et juridiques des autres citoyens canadiens.

Plus récemment, des progrès encore plus grands ont été réalisés et les Indiens ont acquis une force politique qui a amené le public canadien à prendre conscience de leurs problèmes et aspirations.

Éducation

Le taux de succès des élèves indiens s'est amélioré depuis l'intégration des langues, des cultures et des traditions autochtones au programme des écoles indiennes, qui sont pour la plupart administrées directement par les bandes. Les possibilités d'accès à l'enseignement postsecondaire se sont aussi grandement améliorées. Aujourd'hui, plus de 15 000 étudiants indiens sont inscrits à des cours postsecondaires, comparativement à seulement une poignée au début des années 60. La hausse du niveau d'instruction s'est traduite par un nombre croissant d'Indiens pratiquant des professions — avocats, infirmières, enseignants, travailleurs sociaux et administrateurs commerciaux. Ces personnes occupent des postes de responsabilité au sein de leur collectivité, d'organismes indiens, des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et dans le monde des affaires.

Logement

Des efforts notables ont été faits pour que les Indiens qui vivent dans les réserves aient des logements adéquats. Depuis le milieu des années 60, le nombre de maisons a plus que doublé dans les réserves et la qualité et l'entretien de ces maisons se sont beaucoup améliorés.